

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 88**22 janvier 2004****SOMMAIRE**

Air Dessiré, S.à r.l., Luxembourg	4205	Fundamental Values Advisory S.A., Luxembourg	4180
Allianz Dresdner Asset Management Luxembourg S.A., Senningerberg	4196	Golden Eagle Investments S.A., Luxembourg	4210
Amicale "Di Bauschelter", A.s.b.l.	4179	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4189
Amiro Pack Benelux Corporation S.A., Clervaux	4220	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4189
Ande Investissements S.A., Luxembourg-Kirchberg	4178	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4189
Aqua Culture Investments S.A., Luxembourg	4193	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Baltic Assets S.A., Luxembourg	4215	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Baltic Assets S.A., Luxembourg	4217	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Baltic Finance, S.à r.l., Luxembourg	4188	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Barc Finance, S.à r.l., Luxembourg	4222	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Basic Element Holding S.A., Luxembourg	4210	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Bili S.A., Luxembourg	4194	Goleo Benelux S.A., Luxembourg	4190
Bili S.A., Luxembourg	4194	Herpain Technologies Limited Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	4206
Bouwegaass S.A., Alzingen	4186	Home Care Corporation S.A., Clervaux	4220
Bouwegaass S.A., Alzingen	4186	Hydro Systems International S.A., Luxembourg	4223
Buttik Cado, S.à r.l., Dudelange	4220	Hydro Systems International S.A., Luxembourg	4223
Codexil S.A., Luxembourg	4224	Imetec Group S.A., Luxembourg	4221
Codexil S.A., Luxembourg	4224	Imetec Group S.A., Luxembourg	4221
Cohen & Co S.A., Luxembourg	4178	Imetec Group S.A., Luxembourg	4221
Doublon Property, S.à r.l., Luxembourg	4200	Imetec Group S.A., Luxembourg	4222
Doublon Property, S.à r.l., Luxembourg	4203	Industrial Development & Exchange Group Luxembourg S.A., IDEX Group Luxembourg S.A., Luxembourg	4197
Ennefin Lux S.A., Luxembourg	4221	Interfiduciaire S.A., Luxembourg	4222
Espirito Santo Tourism.Com S.A., Luxembourg-Kirchberg	4187	International Business Partners S.A., Clervaux	4220
Eucon Investment, S.à r.l., Wasserbillig	4220	International Import Export S.A., Luxembourg	4178
Eurofid, S.à r.l., Luxembourg	4211	Jetcom, S.à r.l., Luxembourg	4223
Eurofid, S.à r.l., Luxembourg	4211	Jog, S.à r.l., Luxembourg	4186
European Commercial Finance, S.à r.l., Luxembourg	4195	Jog, S.à r.l., Luxembourg	4186
Expertise et Solutions en Télécommunications Bénélux S.A., Windhof	4194	Lahytex S.A., Luxembourg	4222
Expertise et Solutions en Télécommunications Bénélux S.A., Windhof	4195	Laser 2000 S.A., Windhof	4197
Faver S.A., Luxembourg	4183	Laser 2000 S.A., Windhof	4198
Finance & Participations S.A., Luxembourg	4184	Mars Capital, S.à r.l., Luxembourg	4214
Financière Invest S.A., Luxembourg	4182	Mars Capital, S.à r.l., Luxembourg	4215
Full Racing, S.à r.l., Luxembourg	4212	Menarini International Operations Luxembourg S.A., Luxembourg	4193
Full Racing, S.à r.l., Luxembourg	4213	Menarini International Operations Luxembourg S.A., Luxembourg	4193
		Menuiserie Nilles & Arens, Succ. Scheiz Joel, S.à r.l., Welsdorf	4223
		Metal Dutch Lux S.A., Luxembourg	4198
		Modern Design International S.A., Luxembourg	4191

Modern Design International S.A., Luxembourg . . .	4191	Rod's Centrale S.A., Luxembourg	4187
Modern Design International S.A., Luxembourg . .	4191	Spread.Com S.A., Luxembourg-Kirchberg	4205
Navigator Invest & Trade S.A., Clervaux	4219	Targa Property Holdings S.A., Luxembourg	4203
Oeste International S.A., Luxembourg	4209	Tarn Finance S.A., Luxembourg-Kirchberg	4217
Oeste International S.A., Luxembourg	4209	TP 2 Capital, S.à r.l., Luxembourg	4199
Orbis Invest S.A.H., Luxembourg	4178	United Trade S.A., Clervaux	4220
Pastel S.A., Luxembourg-Kirchberg	4213	Vlajo S.A., Luxembourg	4185
(Le) Phénix, S.à r.l., Beaufort	4206	Weila Immobilien S.A., Dudelange	4196
Piram-Co Holding S.A., Luxembourg	4219	Weila Immobilien S.A., Dudelange	4196
Propice, S.à r.l., Consdorf	4206	Wollars Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . .	4179
Recycling Invest S.A., Luxembourg	4181	Wudag S.A., Clervaux	4210
Restaurant Zhuang Yuan, S.à r.l., Vianden	4191		

INTERNATIONAL IMPORT EXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 53.472.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(000839.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

ORBIS INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 8.462.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AL06202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(000840.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

COHEN & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 9, Boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 61.137.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(000841.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

ANDE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 60.281.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 décembre 2003 que les administrateurs sortants, M. André Delachaux, demeurant au Chalet Baccarat, Ch-1972 Anzère, Suisse, M. Christian Larpin, demeurant au 10, Place de la Taconnerie, CH-1204 Genève, M. Gérard Muller, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été réélus pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001457.3/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

AMICALE 'DI BAUSCHELTER', Association sans but lucratif.

DISSOLUTION

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2003

En ce dimanche de novembre, 13 membres s'étaient donné rendez-vous au siège de l'amicale. Après le mot de bienvenue, la présidente Marie-Thérèse Jacques a donné en cette occasion un dernier aperçu succinct sur les nombreuses activités de L'AMICALE en mentionnant surtout celles au profit des sociétés du village de Boulaide. Elle regretta encore une fois que, lors des deux assemblées générales antérieures, il ne se soit pas trouvé un nombre suffisant de membres motivés pour prendre la relève et assurer la continuité de L'AMICALE.

Ensuite on passa au premier point de l'ordre du jour, à savoir la clôture de la liquidation. Les deux liquidateurs Jeannot Huberty et Jean Mootz ont invité les participants à se prononcer en faveur de cette clôture. Après une discussion fructueuse, les membres présents se sont prononcés à l'unanimité en faveur de cette clôture.

La présidente a remercié une dernière fois tous les membres de L'AMICALE, qui, par leur engagement lors des activités antérieures, avaient contribué à maintenir les liens entre les personnes originaires du Village de Boulaide.

Elle invita les membres présents à se rendre à l'église pour la remise du chèque au président de la Fabrique d'Eglise. Ce geste conclut définitivement les activités de L'AMICALE, mais restera gravé dans les annales du Village.

Boulaide, le 11 novembre 2003.

M.-T. Jacques / J. Huberty / J. Mootz / M. Rodesch

Présidente / Liquidateur / Liquidateur / Secrétaire ff.

Enregistré à Diekirch, le 5 janvier 2004, réf. DSO-AM00002. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(900023.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

WOLLARS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 79.548.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 21 novembre 2003 au siège social*

A l'assemblée générale ordinaire de WOLLARS HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de:

* LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg de sa fonction d'administrateur-délégué de la société et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de:

* T.C.G. GESTION S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg,

* LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, de leur fonction d'administrateurs de la société et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de:

* M^e Emilio Bianchi ayant son adresse professionnelle au 60, Via Nassa, CH-69001 Lugano, Suisse,

* M. Giovanni Pasqualino ayant son adresse professionnelle au 60, Via Nassa, CH-69001 Lugano, Suisse, en qualité d'administrateurs de la société et ce avec effet immédiat, leurs fonctions expirant à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tenant en l'an 2005;

- d'accepter la démission de:

* C.A.S. SERVICES S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg de sa fonction de commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de:

* StenGest, S.à r.l., ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg-Kirchberg en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat, sa fonction expirant à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tenant en l'an 2005;

- de confirmer les fonctions de M. Luca Bassani Antivari en tant qu'administrateur et administrateur-délégué, ses fonctions expirant à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tenant en l'an 2005.

- de donner décharge à l'administrateur-délégué, aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à leur démission.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

L. Bassani Antivari

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001470.3/521/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.676.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-eighth of November.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

Mr Gesualdo Pianciamore, company director, residing in Duino 69 F, I-34013 Duino -Trieste,
here represented by Mrs Caroline Denies, lawyer, residing in Mamer,
by virtue of a proxy given on November 24, 2003.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A., having its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on November 18, 1999, published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations* C number 54 of January 17, 2000;

- The capital amount is stated at seventy-five thousand euro (75,000.- EUR) represented by five thousand (5,000) shares with a par value of fifteen euro (15.- EUR) each;

- The appearing person declares that Mr Gesualdo Pianciamore, prenamed, is the sole shareholder and holder of all the shares of FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.;

- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.

- He has knowledge of the articles of incorporation of the company and he is perfectly aware of the financial situation of the company.

- He gives full discharge, in connection with their functions, to the directors and the statutory auditor.

- He is vested, in his capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to his person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.

The books, accounts and documents of FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A., will be safekept for a period of five years in the registered office in L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Gesualdo Pianciamore, administrateur de société, demeurant à Duino 69 F, I-34013 Duino -Trieste, ici représenté par Madame Caroline Denies, juriste, demeurant à Mamer, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 novembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, *ès qualités* qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de d'acter que:

- La société anonyme FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 18 novembre 1999, publié au *Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations* C numéro 54 du 17 janvier 2000;

- La société a actuellement un capital social de soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de quinze euros (15,- EUR) chacune.

- Le comparant déclare que Monsieur Gesualdo Pianciamore, prénommé, est l'actionnaire unique et propriétaire de toutes les actions de la société FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A.

Les livres et documents comptables de la société FUNDAMENTAL VALUES ADVISORY S.A. demeureront conservés pendant cinq ans au siège social à L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Denies, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2003, vol. 426, fol. 5, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085186.3/242/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

RECYCLING INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 65.594.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société NERCAL LIMITED S.A., avec siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3175, (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 8 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme RECYCLING INVEST S.A., ayant son social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 25 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 742 du 14 octobre 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 29 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 282 du 14 avril 2000. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 65.594.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Que la société anonyme ci-avant nommée, NERCAL LIMITED S.A., est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'elle a procédé à l'annulation du registre des actions nominatives et à la lacération des certificats d'actions au porteur en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: V. Wauthier et A. Lentz.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 467, fol. 43, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 janvier 2004.

A. Lentz.

(001084.3/221/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FINANCIERE INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.391.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of November at 4.45 p.m.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

CCF S.A., having its registered office in 103, avenue des Champs-Élysées, F-75419 Paris Cedex 08,
here represented by Mr Philippe Stock, private employee, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on November 25, 2003.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- FINANCIERE INVEST S.A., having its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on February 17, 1995, published in the *Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations* C number 275 of June 19, 1995. The capital of the company has been converted into Euro by a shareholder's decision dated on March 28, 2002.

- The capital amount is stated at thirty-three thousand fifty-five euro sixty-seven cent (33,055.67 EUR) represented by fifty-five (55) shares without a par value;

- The appearing person declares that CCF S.A., prenamed, is the sole shareholder and holder of all the shares of FINANCIERE INVEST S.A.;

- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company FINANCIERE INVEST S.A.,

- It has knowledge of the articles of incorporation of the company and it is perfectly aware of the financial situation of the company.

- It gives full discharge, in connection with their functions, to the directors and the statutory auditor.

- It is vested, in its capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to its person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company FINANCIERE INVEST S.A.

The books, accounts and documents of FINANCIERE INVEST S.A., will be safe kept for a period of five years in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six novembre à 16.45 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

CCF S.A., ayant son siège social au 103, avenue des Champs-Élysées, F-75419 Paris Cedex 08,
ici représentée par Monsieur Philippe Stock, employé privé, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 novembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, *ès qualités* qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de d'acter que:

- La société anonyme FINANCIERE INVEST S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 17 février 1995, publié au *Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations* C numéro 275 du 19 juin 1995. Le capital social a été converti en Euro suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 28 mars 2002;

- La société a actuellement un capital social de trente-trois mille cinquante-cinq euros soixante-sept centimes (33.055,67 EUR) représenté par cinquante-cinq (55) actions sans désignation de valeur nominale;

- Le comparant déclare que CCF S.A., préqualifiée, est l'actionnaire unique et propriétaire de toutes les actions de la société FINANCIERE INVEST S.A.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société FINANCIERE INVEST S.A.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société FINANCIERE INVEST S.A.

Les livres et documents comptables de la société FINANCIERE INVEST S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Stock, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2003, vol. 426, fol. 4, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085210.3/242/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

FAVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.484.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le seize décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société VILADRO HOLDINGS Inc., ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 15 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme FAVER S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107 du 14 mars 1995, dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé du 3 septembre 2001, relatif à la conversion du capital en euros, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 268 du 16 février 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg, sous le numéro B 49.484.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à soixante-quatre mille quatre cent cinquante-deux euros trente-deux cents (64.452,32 EUR), représenté par deux mille quatre-vingts (2.080) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Que la société anonyme VILADRO HOLDINGS Inc. prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Qu'elle a procédé à l'annulation et à la lacération des certificats d'actions au porteur en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Rossi et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 17 décembre 2003, vol. 467, fol. 42, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 janvier 2004.

A. Lentz.

(001087.3/221/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 42.490.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of November at 4.30 p.m.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

CCF S.A., having its registered office in 103, avenue des Champs-Élysées, F-75419 Paris Cédex 08,
here represented by Mr Philippe Stock, private employee, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on November 25, 2003.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., having its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on December 28, 1992, published in the *Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C* number 137 of March 30, 1993. The articles were amended from time to time and for the last time the capital of the company has been converted into Euro by a shareholder's decision dated on January 10, 2002.

- The capital amount is stated at thirty-eight million one hundred and ninety-seven thousand nine hundred and twenty-five euro thirty-one cent (38.197.925,31 EUR) represented by sixty-three thousand five hundred and fifty-six (63,556) shares without a par value;

- The appearing person declares that CCF S.A., prenamed, is the sole shareholder and holder of all the shares of FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.;

- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.,

- It has knowledge of the articles of incorporation of the company and it is perfectly aware of the financial situation of the company.

- It gives full discharge, in connection with their functions, to the directors and the statutory auditor.

- It is vested, in its capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to its person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.

The books, accounts and documents of FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., will be safekept for a period of five years in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille trois, le vingt-six novembre à 16.30 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

CCF S.A., ayant son siège social à 103, avenue des Champs-Élysées, F-75419 Paris Cédex 08,
ici représentée par Monsieur Philippe Stock, employé privé, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 novembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de d'acter que:

- La société anonyme FINANCE & PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 28 décembre 1992, publié au *Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C* numéro 137 du 30 mars 1993. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, le capital social a été converti en euro suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 10 janvier 2002;

- La société a actuellement un capital social de trente-huit millions cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent vingt-cinq euros trente et un centimes (38.197.925,31 EUR) représenté par soixante-trois mille cinq cent cinquante-six (63.556) actions sans désignation de valeur nominale;

- Le comparant déclare que CCF S.A., préqualifiée, est l'actionnaire unique et propriétaire de toutes les actions de la société FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société FINANCE & PARTICIPATIONS S.A.

Les livres et documents comptables de la société FINANCE & PARTICIPATIONS S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Stock, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2003, vol. 426, fol. 4, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085213.3/242/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

VLAJO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 74.154.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

CLAYDEN ENTERPRISES LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Madame Carol Deltenre, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Panama, le 23 septembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme VLAJO S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 7 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 342 du 13 mai 2000. La société est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 74.154.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que la société CLAYDEN ENTERPRISES LTD prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'elle a procédé à l'annulation, en présence du notaire instrumentant, du registre des actions.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Deltenre, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 décembre 2003, vol. 467, fol. 43, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 janvier 2004.

A. Lentz.

(001088.3/221/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BOUWEGAASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Wester.

R. C. Luxembourg B 88.337.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2003.

Signature.

(000401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2004.

BOUWEGAASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Wester.

R. C. Luxembourg B 88.337.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 février 2003

Résolutions

- 1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Larbière Claude
Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.
- 5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.
- 6) Par vote spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour leur mandat de l'exercice 2002.
- 7) Par votes spéciaux, l'Assemblée décide la continuation de l'activité malgré la perte de la totalité du capital social au 31 décembre 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et les scrutateurs.

Signature / Signature / Signatures

Le président / Le secrétaire / Les scrutateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000409.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2004.

JOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.895.

Constituée pardevant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 18 du 4 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JOG, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000502.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

JOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.895.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 18 du 4 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JOG, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000503.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

ROD'S CENTRALE S.A., Société Anonyme (dissoute et liquidée).Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.633.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 24 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 112 du 14 février 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROD'S CENTRALE S.A. (dissoute et liquidée)

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000504.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

ESPIRITO SANTO TOURISM.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.046.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ESPIRITO SANTO.COM S.A., une société établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme ESPIRITO SANTO TOURISM.COM S.A., R.C. Luxembourg B 76.046, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 698 du 27 septembre 2000.

- Le capital social est actuellement fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions au porteur numéros 1 et 2 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ESPIRITO SANTO TOURISM.COM S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001015.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BALTIC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 71.910.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-second of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., a company with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

here represented by Mr Stéphane Das, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on December 9, 2003.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its mandatory, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of BALTIC FINANCE, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 71.910, with registered office in Luxembourg, originally incorporated under the denomination of BALTIC PROPERTIES (ELGIN), pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 29, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 941 of December 9, 1999.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly by a deed of the undersigned notary dated November 27, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at sixteen thousand (16,000.-) Pounds Sterling (GBP) represented by one thousand (1,000) common shares with a par value of sixteen (16.-) Pounds Sterling (GBP) each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The appearing party resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the appearing party is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The appearing party hereby grants full discharge to the manager for his mandate up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Upon these facts the notary stated that the company BALTIC FINANCE, S.à r.l. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., une société avec siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Stéphane Das, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 9 décembre 2003.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de BALTIC FINANCE, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 71.910, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originairement sous la dénomination de BALTIC PROPERTIES (ELGIN), suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 941 du 9 décembre 1999.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 novembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à seize mille (16.000,-) livres Sterling (GBP) représenté par mille (1.000) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de seize (16,-) livres Sterling (GBP) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- La comparante prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante donne décharge pleine et entière au gérant pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société BALTIC FINANCE, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Das, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 72, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001017.3/230/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000630.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000632.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000634.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000638.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000639.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000641.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLEO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.410.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour copie conforme à l'original

Signature

Le délégué du Conseil

(000643.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

RESTAURANT ZHUANG YUAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 8, rue de la Gare.
R. C. Diekirch B 5.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL06925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900020.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 54.650.

Elona Zemaitiene hereby declares that she resigns from the Board of Directors of MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., with immediate effect.

12 May 2003.

E. Zemaitiene.

Reception confirmed

Signature

Elona Zemaitiene déclare par la présente qu'elle démissionne du Conseil d'Administration de la société MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat.

12 mai 2003.

E. Zemaitiene.

Réception confirmée

Signature illisible

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01690. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000618.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 54.650.

Sigitas Zemaitis hereby declares that he resigns from the Board of Director of MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., with immediate effect.

12 May 2003.

S. Zemaitis.

Reception confirmed

Signature

Sigitas Zemaitis déclare par la présente qu'il démissionne du Conseil d'administration de la société MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., avec effet immédiat.

12 mai 2003.

Signature.

Réception confirmée

Signature illisible

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01696. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000623.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 54.650.

Constituée par-devant le notaire Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société tenue à Pétange le 23 avril 1996

Liste des actionnaires

<i>Nom/Adresse</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signatures</i>
1. Monsieur Aliaksei Baradulia, demeurant à Karalia 47-38, Minsk, République de Biélorussie.	900	
2. Monsieur Yury Borodoulia, demeurant à Chaylitki 12-73, Minsk, République de Biélorussie.	100	
Total de 1.000 actions sur 1.000 actions représentées.		

Le président déclare que toutes les actions sont représentées à l'Assemblée, que l'Assemblée n'a pas été convoquée conformément à la loi et aux articles.

L'Assemblée Générale est ouverte à 9.00 heures du matin et présente l'agenda suivant:

1. Démission de Madame Zemaitene et Monsieur Zemaitis du Conseil d'Administration de la société MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A., dénommée par la suite (la «Compagnie»).

2. Nomination de Monsieur Aliaksei Baradulia et de madame Tatsiana Baradulia, citoyens de Biélorussie, demeurant à Kalnina 7-71, Minsk, Biélorussie, en tant que nouveaux directeurs de la société.

3. Nomination de Monsieur Yury Borodoulia en tant qu'administrateur-délégué de la société.

4. Il est fait mention que Monsieur Zemaitis a été désigné administrateur-délégué en 1999 à son insu et sans son consentement.

Est nommé Président lors de l'Assemblée: Monsieur Borodoulia

En tant que Secrétaire: Monsieur Aliaksei Baradulia

En tant que Scrutateur: Madame Tatsiana Baradulia

Ont été approuvés les points suivants:

1. Démission de Madame Zemaitene et de Monsieur Zemaitis du Conseil d'Administration de la Compagnie.

2. Nomination de Monsieur Aliaksei Baradulia et de Madame Tatsiana Baradulia, citoyens de Biélorussie, demeurant à Kalnina 7-71, Minsk, Biélorussie, en tant que nouveaux directeurs (administrateurs) de la société.

3. Nomination de Monsieur Yury Borodoulia en tant qu'administrateur-délégué de la société.

4. Il est fait mention que Monsieur Zemaitis a été désigné administrateur-délégué en 1999 à son insu et sans son consentement.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité (c-à-d avec 1.000 votes en faveur).

Pas d'autres points n'ont été soulevés, la réunion de l'Assemblée Générale est déclarée close par le Président à 10.00 heures du matin.

Le 15 mai 2003.

Y. Borodoulia / A. Baradulia / T. Baradulia

Le Président/ Le Secrétaire / Le Scrutateur

Minutes of Extraordinary Shareholder Meeting of the Company held on Pétange, on 23th of April 1996

List of shareholders

<i>Name/Address</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Signatures/Proxies</i>
1. Mr Aliaksei Baradulia, residing at Karalia 47-38, Minsk, Republic of Belarus .	900	Signature
2. Mr Yury Borodoulia, residing at Chaylitki 12-73, Minsk, République of Belarus	100	Signature

Total: 1,000 shares of 1,000 are represented.

The president states that as all shares are represented at the Assembly, the Assembly had not to be called according to the law and articles.

The general meeting is opened at 9.00 o'clock under the following agenda:

1. Resignation of Ms. Zemaitene (above-mentioned) and Mr. Zemaitis (above-mentioned) from the Board of Directors of MODERN DESIGN INTERNATIONAL S.A. (the «Company»).

2. Appointment of Mr. Aliaksei Baradulia (above-mentioned) and Ms. Tatsiana Baradulia, citizen of Byelorussia, residing at per. Kalnina 7-71, Minsk, Byelorussia as new directors of the Company.

3. Appointment of Mr. Yury Borodoulia (above-mentioned) as managing director (administrateur-délégué) of the Company.

4. It is given mention that Mr. Zemaitis was appointed managing director in 1999 without his knowledge and his consent.

Is appointed as President of the meeting: Mr Yury Borodoulia

As Secretary: Mr Aliaksei Baradulia

As Scrutiniser: Ms. Tatsiana Baradulia

Resolved to approve:

1. Resignation of Ms. Zemaitene (above-mentioned) and Mr. Zemaitis (above-mentioned) from the Board of Directors of the Company.

2. Appointment of Mr. Aliaksei Baradulia (above-mentioned) and Ms. Tatsiana Baradulia, a citizen of Byelorussia, residing at per. Kalnina 7-71, Minsk, Byelorussia as new directors of the Company.

3. Appointment of Mr. Yury Borodoulia (above-mentioned) as managing director (administrateur-délégué) of the Company.

4. Special mention is given that Mr. Zemaitis was appointed managing director in 1999 without his knowledge and his consent.

All above resolutions were adopted unanimously (i.e. with all 1,000 votes in favour).

No further points being raised, the ordinary general meeting is closed by the President at 10.00 o'clock.

The 15th day of May of 2003.

Signature / Signature / Signature

The President / The Secretary / the Scrutiniser

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01700. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000865.3/000/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

MENARINI INTERNATIONAL OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.220.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

MENARINI INTERNATIONAL OPERATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.220.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg, le 22 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale, que:

- L'Assemblée a décidé d'approuver la date de l'Assemblée Générale nonobstant les dispositions statutaires;
- L'Assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice arrêté au 31 décembre 2002;

- L'Assemblée a décidé d'affecter 5% du bénéfice de l'exercice 2002 à la réserve légale et de reporter le solde sur les exercices suivants;

- L'Assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Christian Billon,

Monsieur Sandro Casini,

Monsieur Pierre Sevenig,

Monsieur Jean Noblesse (administrateur-délégué),

Monsieur Giovanni D'Aubert (administrateur-délégué),

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- L'Assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs actuellement en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003

Pour MENARINI INTERNATIONAL OPERATIONS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001525.3/1005/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

AQUA CULTURE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 78.169.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J.-P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet

Administrateur-délégué

(000539.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

BILI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.912.

Constituée par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler), en date du 29 juin 2000, acte publié au Mémorial C, n° 877 du 7 décembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BILI S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

(001282.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BILI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.912.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, Monsieur Ian Ludlow Brooks, administrateur de sociétés, né à Bristol (GB), le 20 septembre 1953, et Madame Chrystala Antoniou, administrateur de sociétés, née à Chypre, Nicosie, le 22 août 1960, ayant leur domicile professionnel à Chypre, 1101 Nicosie, 7, Helioplos Street, ont été nommés administrateurs (en remplacement de Messieurs David Dennis Cuby et James David Hassan, démissionnaires).

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour BILI S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001286.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

EXPERTISE ET SOLUTIONS EN TELECOMMUNICATIONS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 85.174.

L'an deux mille trois, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EXPERTISE ET SOLUTIONS EN TELECOMMUNICATIONS BENELUX S.A., ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 85.174, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 24 août 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 113 du 14 février 2001, dont les statuts furent modifiés suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 6 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 542 du 8 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Bolle, directeur, demeurant à B-Thy le Château.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Muriel Keutgen, administrateur de société, demeurant à B-Thy le Château.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

2. Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.

3. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon de sorte que le deuxième alinéa de l'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Windhof, dans la commune de Koerich.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Dekoninck de son mandat d'administrateur et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006:

Madame Muriel Keutgen, administrateur de société, née à Berzée (Belgique), le 4 juin 1967, demeurant à B-5651 Thy le Château, 21, rue de Berzée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Bolle, A. Braquet, M. Keutgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2003, vol. 426, fol. 5, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085189.3/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

EXPERTISE ET SOLUTIONS EN TELECOMMUNICATIONS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 85.174.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085191.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

EUROPEAN COMMERCIAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,-

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.082.

Extrait des décisions prises lors de la résolution de l'associé unique du 13 novembre 2003

1. Monsieur Mark Albert Frevert, Company Executive, Four Millbank, SW1P, 3ET, London, Royaume-Uni
- Monsieur Mark E. Haedicke, Managing Director et General Counsel, 1400 Smith Street, Houston, Texas 77002, U.S.A.

- Monsieur Kenneth D. Rice, Director, 1400 Smith Street, Houston, Texas 77002, U.S.A.

- Monsieur James V. Derrick, Jr. Director, 1400 Smith Street, Houston, Texas 77002, U.S.A.

- Monsieur Fernley Keith Dyson, Company Executive, 15 Picketts Road, Old Fellxstowe, P11 7 JT Suffolk, UK

- Monsieur Michael Ross Brown, Company Executive, 1 Ayres End Cottages, Harpenden, AL5, 1AL Hertfordshire, UK

ont été révoqués comme gérants avec effet immédiat.

2. Est nommé gérant unique pour une durée illimitée:

- Monsieur Robert J. Semple, Managing Director, 266 Osborne Avenue, Bay Head, New Jersey 08742-4632, U.S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000707.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

WEILA IMMOBILIEN, Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 40, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 56.257.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Est nommé administrateur, Monsieur Neu Alex, pensionné, demeurant à L-8370 Hobscheid, 71, rue de Kreuzerbuch, en remplacement de l'administrateur, Madame Lauer Christine, sans état, demeurant à L-3591 Dudelange, 99, rue de la Vallée.

Le mandat de l'administrateur, Monsieur Neu Alex, prédit, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Suite à ce changement, le conseil d'administration se compose de 3 administrateurs:

- Madame Anne Weinandt, employée, demeurant à L-3737 Rumelange, 28, rue Henri Luck;
- Monsieur De Nadai Luc, employé, demeurant à L-3429 Dudelange, 168, rue de Burange;
- Monsieur Neu Alex, pensionné, demeurant à L-8370 Hobscheid, 71, rue de Kreuzerbuch.

Dudelange, le 11 décembre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001151.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

WEILA IMMOBILIEN, Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 40, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 56.257.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2003 a reconfirmé et renouvelé avec effet rétroactif au 16 septembre 2002:

- Le mandat de l'administrateur-délégué:

Madame Anne Weinandt, employée, demeurant à L-3737 Rumelange, 28, rue Henri Luck.

- La société est valablement engagée par la signature unique de l'administrateur-délégué, Madame Anne Weinandt, prédite.

- Le mandat de l'administrateur-délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Dudelange, le 12 décembre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001155.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 27.856.

Auszug aus der Niederschrift über die Ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre vom 11. Dezember 2003

(1) Beschlussfassung über die Verwendung des Gewinnvortrags des Geschäftsjahres 2002 sowie der anderen Rücklagen.

Auf Vorschlag des Vorsitzenden des Verwaltungsrats beschlossen die Aktionäre einstimmig,

(a) den Gewinnvortrag des Geschäftsjahres 2002 in Höhe von EUR 932.692,33 als Dividende an die Aktionäre auszuschütten,

(b) einen Betrag von EUR 10.000.000,- den anderen Rücklagen zu entnehmen und als Dividende an die Aktionäre auszuschütten.

Senningerberg, den 30. Dezember 2003.

Für richtigen Auszug

D. Ristau / R. Thiel

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000550.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT & EXCHANGE GROUP LUXEMBOURG S.A. «IDEX GROUP LUXEMBOURG S.A.», Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue J.B. Fresez.
R. C. Luxembourg B 58.002.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 20 octobre 2003 à Luxembourg

Le Conseil prend acte de la démission de Messieurs Etienne Gillet et Jacques Tordoor de leur poste d'administrateurs de la société.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil nomme en remplacement comme nouvel Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Madame Sonia Guerisse, employée privée, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2004.

Le nombre des administrateurs passe de 4 à trois.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000684.3/531/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

LASER 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 85.175.

L'an deux mille trois, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LASER 2000 S.A., ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 85.175, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 24 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 113 du 14 février 2001, dont les statuts furent modifiés suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 6 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 542 du 8 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Bolle, directeur, demeurant à B-Thy le Château.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Muriel Keutgen, administrateur de société, demeurant à B-Thy le Château.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les vingt mille (20.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

2. Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon de sorte que le deuxième alinéa de l'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Windhof, dans la commune de Koerich.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Bolle, A. Braquet, M. Keutgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 décembre 2003, vol. 426, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085193.3/242/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

LASER 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 85.175.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(085194.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2003.

METALDUTCH LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 56.374.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

VILADRO HOLDINGS INC., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 17 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme METALDUTCH LUX S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 630 du 5 décembre 1996, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 29 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 694 du 6 mai 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le numéro B 56.374.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à un trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), chacune, entièrement libérées.

Que la comparante VILADRO HOLDINGS INC. prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives à l'instant même en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

signé: M. Canepa et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 décembre 2003, vol. 467, fol. 42, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 janvier 2004.

A. Lentz.

(001092.3/221/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

TP 2 CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.821.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le deux décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Patrick Axelsson, administrateur de société, demeurant au 5, Banergatan, SE-114 51 Stockholm (Suède),
ici représenté par:Monsieur Marc Lacombe, juriste, demeurant à F-Verny,
en vertu d'une procuration donnée à Stockholm, le 25 novembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée en même temps avec lui.

Lequel mandataire, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée que la partie prémentionnée déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée**Art. 1^{er}.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra encore fournir tout service de placements, de commissions et de présentations tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.**Art. 4.** La société prend la dénomination de TP 2 CAPITAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée.**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (250,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur Patrick Axelsson, préqualifié, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.**Titre III.- Administration et Gérance****Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2003.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution sont évalués à mille deux cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, bâtiment B, L-2449 Luxembourg.

2.- Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Peter Vansant, juriste, avec adresse professionnelle au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Vis-à-vis des tiers, le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

3.- Le gérant prénommé pourra nommer un ou plusieurs agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Lacombe, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2003, vol. 881, fol. 49, case 11. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 décembre 2003.

J.-J. Wagner.

(001438.3/239/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

DOUBLON PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.378.

In the year two thousand and three, on the seventeenth of December.

Before the undersigned Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mrs Angélique Badot, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 16 December 2003.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of DOUBLON PROPERTY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 96.378, incorporated on 20 October 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 11 November 2003, number 1179 (hereafter the «Company»).

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

The sole member resolved to increase the share capital from its current value of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) up to one million five hundred twenty-six thousand seven hundred seventy-five euros (EUR 1,526,775) through the issue of sixty thousand five hundred seventy-one (60,571) new ordinary shares, having a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

All of the sixty thousand five hundred seventy-one (60,571) shares have been subscribed by DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 96.379, at a total price of one million five hundred fourteen thousand two hundred ninety-five euros (EUR 1,514,295.-), out of which:

- EUR 1,514,275.- have been allocated to the share capital; and,
- EUR 20.- have been allocated to the share premium.

Second resolution

Following the issue of the sixty thousand five hundred seventy-one (60,571) new shares, said issued shares have been fully paid up through a contribution in kind of all its assets and liabilities by DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., pre-named, nothing withheld or excepted, as provided for under article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

Description of the contribution

The contribution made by DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., against the issuance of the shares in the Company represents all its assets and liabilities, consisting of:

On the assets side:

- An amount of one million five hundred fifty-six thousand six hundred seventy-eight euros (EUR 1,556,678.-) in cash;
- Five hundred (500) own shares of the Company held by its sole member, DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l.

On the liabilities side:

- A liability for domiciliation services of an amount of three thousand nine hundred euros (EUR 3,900.-) payable to MERCURIA SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
- A liability for legal services of an amount of thirty-five thousand two hundred eighty euros (EUR 35,280.-) payable to ARENDT & MEDERNACH, a law firm located at 14 rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- A shareholders amount overfunded of an amount of fifteen thousand seven hundred three euros (EUR 15,703.-), to be reimbursed to MERRILL LYNCH MORTGAGE CAPITAL, INC., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, U.S.A. and having its registered office at 100 West Tenth Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A.

All the assets and liabilities contributed are documented in a balance sheet dated as of today, which shall remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

If it were shown that DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., had any further assets and liabilities other than those listed above, such assets and/or liabilities are also contributed to the Company through the present deed.

The entire contribution in kind is valued at one million five hundred fourteen thousand two hundred ninety-five euros (EUR 1,514,295.-).

Has been produced to the undersigned notary the proof and the existence of the total value of the contribution of one million five hundred fourteen thousand two hundred ninety-five euros (EUR 1,514,295.-).

Third resolution

As a consequence of the preceding all assets and liabilities contribution to the Company by its sole member DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., the Company has received five hundred (500) of its own shares held by DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l. The sole member resolves to reduce the share capital of the Company, currently set at one million five hundred twenty-six thousand seven hundred seventy-five euros (EUR 1,526,775.-) by an amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) through the cancellation of five hundred (500) shares of the Company, currently held by the Company itself, to one million five hundred fourteen thousand two hundred seventy-five euros (EUR 1,514,275.-).

Fourth resolution

As a consequence of the previous resolutions, the sole member decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation which shall now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at one million five hundred fourteen thousand two hundred seventy-five euros (EUR 1,514,275.-) represented by sixty thousand five hundred seventy-one (60,571) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.»

Capital duty exemption request

Considering that the present deed documents an increase in the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of a company having its registered office in an European Union Member State, the Company requests under Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille et trois, le dix-sept décembre,

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Mme Angélique Badot, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, USA, en date du 16 décembre 2003.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de DOUBLON PROPERTY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10 rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 96.378, constituée en date du 20 octobre 2003 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 11 novembre 2003, numéro 1179 (ci après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à un million cinq cent vingt-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 1.526.775,-) par l'émission de soixante mille cinq cent soixante et onze (60.571) actions ordinaires, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'intégralité des soixante mille cinq cent soixante et onze (60.571) actions a été souscrite par DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 96.379, pour un montant global de un million cinq cent quatorze mille deux cent quatre-vingt quinze euros (EUR 1.514.295,-), dont:

- EUR 1.514.275,- ont été affectés au capital social; et,
- EUR 20,- ont été affectés à la prime d'émission.

Deuxième résolution

Suite à l'émission des soixante mille cinq cent soixante et onze (60.571) nouvelles actions, ces actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif de DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., pré-qualifiée, rien réservé ni excepté, tel que défini à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Description de l'apport

L'apport fait par DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., en échange de l'émission d'actions de la Société, représente la totalité de son patrimoine actif et passif, se composant de:

Du côté des actifs:

- Un montant en liquidités s'élevant à un million cinq cent cinquante six mille six cent soixante-dix-huit euros (EUR 1.556.678,-);
- Cinq cents (500) parts sociales de la Société détenues par son associé unique, étant DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l.

Du côté du passif:

- Une dette pour des prestations de domiciliation d'un montant de trois mille neuf cents euros (EUR 3.900,-) due à MERCURIA SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
- Une dette pour des prestations juridiques d'un montant de trente-cinq mille deux cent quatre-vingt euros (EUR 35.280,-) due au cabinet d'avocats ARENDT & MEDERNACH, sis 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Une dette d'un montant de quinze mille sept cent trois euros (EUR 15.703,-), correspondant à un trop perçu de la part d'un actionnaire, due à MERRILL LYNCH MORTGAGE CAPITAL, INC., une société constituée selon les lois de l'état du Delaware, U.S.A. et ayant son siège social au 100 West Tenth Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A.

La totalité du patrimoine actif et passif faisant l'objet de l'apport est documentée dans un bilan daté de ce jour, qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Au cas où il serait démontré que DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., possédait des éléments actifs ou passifs autres que ceux énumérés ci-dessus, ces éléments actifs et/ou passifs sont également apportés à la Société par le présent acte.

L'entièreté de l'apport en nature représente une valeur de un million cinq cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 1.514.295,-).

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'apport de un million cinq cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 1.514.295,-) a été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence de l'apport d'universalité à la Société par son associé unique DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l., la Société a reçu cinq cents (500) de ses propres parts sociales, détenues par DOUBLON HOLDINGS, S.à r.l. L'associé uni-

que décide de procéder à une réduction du capital social de la Société, actuellement fixé à million cinq cent vingt-six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 1.526.775,-) d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), par l'annulation de cinq cents (500) parts sociales actuellement détenues par la Société elle-même, à un million cinq cent quatorze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 1.514.275,-).

Quatrième résolution

Suite aux précédentes résolutions, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de un million cinq cent quatorze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 1.514.275,-) représentée par soixante mille cinq cent soixante et onze (60.571) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif d'une société ayant son siège social dans un pays membre de l'Union Européenne, la Société requiert sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Badot, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 70, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(000961.3/230/170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

DOUBLON PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.378.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1729 du 17 décembre 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(000964.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 70.235.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the twenty-second of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RHONE TRUSTEES (N.Z.) LIMITED, a company with registered office at Level 1, The Gate House, 25, Milburn Street, Dunedin, New Zealand,

here represented by Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Geneva, on December 10, 2003.

Such proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. R.C. B Number 70.235, was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 14, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 638 of August 24, 1999.

- The corporate share capital of the company was formerly set at one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a formerly par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, entirely subscribed and fully paid-in;

- The appearing party has become the owner of all the shares of the company TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A.;

- The appearing party as sole shareholder and final beneficial owner of the operation resolves to dissolve the company TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. with immediate effect;

- The appearing party declares that it has knowledge of the Articles of Incorporation of the company and that it is fully aware of the financial situation of the company;

The appearing party as liquidator of the company TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for and that the sole shareholder hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to itself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date;

- The books and records of the dissolved company shall be kept for five years at the registered office of the dissolved company, presently at L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the relevant share transfer annexed to the present deed.

Upon these facts the notary stated that the company TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. was dissolved.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year hereinbefore mentioned.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing party, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RHONE TRUSTEES (N.Z.) LIMITED, une société avec siège social à Level 1, The Gate House, 25, Milburn Street, Dunedin, Nouvelle Zélande,

ici représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

en vertu d'une procuration donnée à Genève, le 10 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A., R.C. B numéro 70.235, fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 638 du 24 août 1999;

- La Société avait un capital antérieur d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la société TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. avec effet immédiat;

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la société dissoute, actuellement L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire les cessions d'actions afférentes annexées aux présentes.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société TARGA PROPERTY HOLDINGS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001023.3/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SPREAD.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.803.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ESPIRITO SANTO.COM S.A., une société établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme SPREAD.COM S.A., R.C. Luxembourg B 76.803, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 5 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 841 du 16 novembre 2000.

- Le capital social est actuellement fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions au porteur numéros 1 et 2 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société SPREAD.COM S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 72, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001020.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

AIR DESSIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 84.327.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 351 du 4 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AIR DESSIRE, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000514.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

PROPICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Consdorf, 6, route d'Echternach.
R. C. Diekirch B 3.397.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900021.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

LE PHENIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6313 Beaufort, rue du Château.
R. C. Diekirch B 2.997.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

Signature

(900022.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2004.

**HERPAIN TECHNOLOGIES LIMITED SOPARFI, Société à responsabilité limitée,
(anc. HERPAIN TECHNOLOGIES LIMITED SOPARFI S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 56.370.

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société HERPAIN TECHNOLOGIES LIMITED SOPARFI S.A., (ci-après la «Société»), une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 7, rue du Fort Rheinsheim à L-2419 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 56.370, constituée par un acte authentique reçu par le notaire Frank Baden, résidant à Luxembourg, en date du 25 septembre 1996, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 630 du 5 décembre 1996. Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte du notaire Maître Frank Baden, en date du 30 juin 1998, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 698 du 29 septembre 1998, et par l'assemblée générale des actionnaires qui a converti le capital social en Euros en date du 21 septembre publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 355 du 5 mars 2002.

La séance est ouverte à dix-huit heures quinze sous la présidence de Maître Jean Schaffner, avocat à la Cour, demeurant au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Francine Ewers, avocate, demeurant au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Jean-Luc Fisch, avocat, demeurant au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le «Bureau»).

Le Bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1) Qu'il résulte de la liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que la totalité du capital social votant de la Société s'élevant à 33.000 (trente-trois mille Euros), représenté par 210 actions sans désignation de valeur nominale, est dûment représenté à la présente assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, repris ci-dessous.

La liste de présence, signée par tous les actionnaires représentés à l'assemblée, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

2) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transformation de la forme de la Société d'une société anonyme en société à responsabilité limitée et, par conséquent, refonte des statuts de la Société dans leur intégralité;

2. Nomination d'un nouveau gérant.

Ensuite, l'assemblée, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale de la Société décide de continuer la Société sous la forme d'une société à responsabilité limitée et sous la dénomination actuelle ainsi que de procéder à la refonte des statuts de la Société, comme suit:

«Titre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et durée

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination HERPAIN TECHNOLOGIES LIMITED SOPARFI (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet

La Société a pour objet le conseil, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, à des sociétés ou individus désirant soit s'informatiser, soit modifier leur système informatique, soit encore évaluer leur système informatique.

La Société peut faire toute opération de commerce se rapportant à tout matériel ou équipement informatique, électronique et électrotechnique et produits dérivés, directement ou par l'intermédiaire de prestataires extérieurs.

La Société peut réaliser son objet soit seule, soit en participation avec des tiers, soit par des souscriptions ou des achats de titres ou de toute autre manière. Elle pourra effectuer tous placements immobiliers ou mobiliers, contracter tous emprunts avec ou sans affectation hypothécaire.

En outre, la Société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Siège social

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social

Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 33.000 représenté par 210 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales

Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales

S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, que suite à l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales

La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Titre III. - Gérance - Réunions du conseil de gérance - Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par l'un quelconque des membres du conseil.

Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins huit jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues aux lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chaque membre du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants

Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Titre IV. - Assemblée générale des associés**Art. 12. Assemblées générales des associés**

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant modification des Statuts ou dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi. Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartition**Art. 13. Année sociale**

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Comptes sociaux

Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 15. Inspection des documents

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 16. Distribution des bénéfices - Réserves

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Titre VI. - Dissolution - Liquidation**Art. 17. Dissolution**

La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 18. Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VII. - Loi Applicable**Art. 19. Référence aux dispositions légales**

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Deuxième résolution

L'assemblée générale de la Société confirme l'établissement du siège social de la Société en tant qu'une société à responsabilité limitée au Grand-Duché de Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de nommer Monsieur Gérard Landauer, gérant de sociétés, domicilié au 22, boulevard Jean Mermoz, F-92200 Neuilly-sur-Seine, né le 12 mai 1943 à Neuilly-sur-Seine (France), comme gérant de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale de la Société décide que le gérant est nommé pour une période indéfinie.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Schaffner, F. Ewers, J.-L. Fisch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 63, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(000951.3/230/198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

OESTE INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 81.283.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 février 2001, acte publié au Mémorial C n° 915 du 24 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OESTE INTERNATIONAL

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000515.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

OESTE INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 81.283.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 février 2001, acte publié au Mémorial C n° 915 du 24 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OESTE INTERNATIONAL

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000512.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

GOLDEN EAGLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.687.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 décembre 2003 à 16.00 heures à Luxembourg, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme

S. Coyette

Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000526.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

WUDAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 97.293.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900044.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

**BASIC ELEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. HERCHEN HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 85, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 42.309.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société dénommée ALTECH MANAGEMENT LTD - BVI INTERNATIONAL BUSINESS COMPANY, établie et ayant son siège social, Suite 6, Mill mall, Wickhams Cay, Tortola, British Virgin Islands, enregistrée au registre IBCs des Iles Vierges Britanniques, Tortola, sous le Numéro 292660 en date du 27 août 1998, représentée par la société C&P CORPORATE SERVICES LTD, cette dernière établie et ayant son siège social au 1101 Nicosia, 4, Demosthenes str., Chypres, ayant donné mandat à:

Monsieur Paul Pattison, comptable, demeurant à L-9454 Fohren, 12, rue Faeschent, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée en date du 25 novembre 2003.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a exposé au notaire instrumentaire et l'a requis d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme holding BASIC ELEMENT HOLDING S.A., originellement constituée sous la dénomination HERCHEN HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 85, avenue Guillaume, a été constituée par acte du 22 décembre 1992 passé par-devant Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C de 1993, page 5213, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 42.309.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 765 du 21 mai 2002.

- Que le capital social de ladite société est fixé à trente-quatre mille sept cent cinq euros neuf cents (EUR 34.705,09) représenté par vingt-huit mille (28.000) actions sans désignation de valeur nominale.

- Qu'elle est devenue propriétaire de l'intégralité des actions du capital de ladite société.

- Qu'en tant actionnaire unique, elle a décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Que partant, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Que l'actionnaire unique déclare avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et repris tous les passifs.

- Que l'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et réglera également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exercice de leur mandat.

- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans par la fiduciaire DLN, ayant son siège social à L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

- Que les actions au porteur ont été annulées en présence du notaire instrumentaire.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Pattison, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2003, vol. 894, fol. 37, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 2004.

B. Moutrier.

(001266.3/272/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

EUROFID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 92.176.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 décembre 2003, les associés ont transféré le siège social de la société EUROFID, S.à r.l. du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06235. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(000715.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

EUROFID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 92.176.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 22 décembre 2003 à 16.00 heures

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Dominique Robyns qui désigne aux fonctions de secrétaire Monsieur Gérard Becquer.

L'assemblée appelle à la fonction de scrutateur Monsieur Gérard Becquer présent et acceptant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- que les deux associés détenant l'intégralité du capital sont présents et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération,

- que dès lors de la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de l'adresse du siège social pour la fixer désormais au 5, rue Guillaume Kroll, Luxembourg.

L'assemblée reconnaît que les faits ci-dessus tels qu'exposés par le Président sont exacts et que l'assemblée est dès lors valablement constituée et apte à délibérer.

Le Président propose aux associés de changer l'adresse du siège social pour la fixer désormais au 5, rue Guillaume Kroll, Luxembourg.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

1. Il est décidé de changer l'adresse du siège social pour la fixer désormais au 5, rue Guillaume Kroll, Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature / Signature / Signature

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06237. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(000720.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

FULL RACING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 97.238.

In the year two thousand and three, on the nineteenth of December.

Before the undersigned Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

FULL RACING HOLDING, a société anonyme, incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 97.237.

here represented by Ms Angélique Badot, LL.M., residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given through a circular resolution of the board of directors of FULL RACING HOLDING on 18 December 2003;

The minutes of said circular resolution, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of FULL RACING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 97.238, incorporated on 2 December 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published (hereafter the «Company»).

The sole member took the following resolutions:

First resolution

The sole member resolved to increase the share capital of the Company from its current value of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) up to two hundred seventy-two thousand five hundred euros (EUR 272,500.-) through the issue of ten thousand four hundred (10,400) new shares, with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

All such new shares have been subscribed at a price of twenty five euros (EUR 25.-) each by the sole member.

The subscribed shares have been fully paid up in cash so that the total amount of two hundred sixty thousand euros (EUR 260,000.-) is at the disposal of the Company, as has been shown to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the previous resolution, the sole member resolved to amend the first paragraph of Article 6 of the articles of association of the Company in order to give it the following wording:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at two hundred seventy-two thousand five hundred euros (EUR 272,500), represented by ten thousand nine hundred (10,900) shares with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.»

There being no further business the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre,

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

FULL RACING HOLDING, une société anonyme, constituée selon les lois du Luxembourg et ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 97.237,

ici représentée par Mme Angélique Badot, LL.M., demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée par résolution circulaire du conseil d'administration de FULL RACING HOLDING le 18 décembre 2003.

Le procès-verbal de ladite résolution circulaire, signé *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de FULL RACING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 97.238, constituée en date du 2 décembre 2003 suivant acte reçu par le notaire soussigné, non encore publié (ci après la «Société»).

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à la valeur de deux cent soixante-douze mille cinq cents euros (EUR 272.500,-) par l'émission de

dix mille quatre cents (10.400) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Toutes ces nouvelles parts sociales ont été souscrites à un prix de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune par l'associé unique.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que le montant total de deux cent soixante mille euros (EUR 260.000,-) est à la disposition de la Société, tel qu'il a été montré au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Suite à la précédente résolution, l'associé unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent soixante-douze mille cinq cents euros (EUR 272.500,-), représenté par dix mille neuf cents (10.900) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Badot, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 71, case 4. – Reçu 2.600 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(000967.3/230/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FULL RACING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 97.238.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1777 du 19 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(000970.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

PASTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 64.815.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MIZAR HOLDING S.A., une société avec siège social à Via Cantonale 19, CH-6901 Lugano, Suisse, ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme PASTEL S.A., R.C. Luxembourg B 64.815, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 618 du 28 août 1998.

Les statuts de ladite société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 717 du 10 mai 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à un million sept cent quatre mille trois cent sept euros et soixante dix-sept cents (EUR 1.704.307,77), divisé en trois cent trente mille (330.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société PASTEL S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 72, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001022.3/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

MARS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 73.368.

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MARS GROUP, S.à r.l., établie au 128, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.137, représentée par ses gérants, M. Alexis Kamarowsky et M. Dominique Mars, gérants de MARS GROUP, S.à r.l.,

ici représentés par M. Jean Schaffner, avocat, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 décembre 2003.

Ladite procuration, après signature ne varietur par les mandataires de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante (l'associé unique), représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée MARS CAPITAL, S.à r.l. (la Société), organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 128, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 23 décembre 1999, enregistrée au du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.368, dont les statuts ont été modifiés par un acte du notaire soussigné, a requis le notaire soussigné d'acter que:

I. La totalité du capital social est présente ou représentée.

II. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société par apport en nature de la participation détenue par l'associé unique dans MARS FINANCE, S.à r.l. valant EUR 6.802.645 et par apport en numéraire d'un montant de EUR 1.907.619,75.

2. Décision de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de EUR 11.788.000 par un montant de EUR 8.710.000 à un montant de EUR 20.498.000 par l'émission de 8.710 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000 chacune et une prime d'émission de EUR 273,95.

Cette augmentation de capital sera effectuée par l'apport en nature de toutes les parts sociales détenues par l'associé unique dans MARS FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 128, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg et par apport en numéraire d'un montant de EUR 1.907.619,75.

Il résulte de cet apport que toutes les parts sociales ont ainsi été souscrites et complètement libérées par l'associé unique.

Il résulte d'un rapport d'évaluation établi le 15 décembre 2003 par LUX AUDIT REVISION, S.à r.l., représentée par Monsieur Marco Claude, Réviseur d'Entreprises que:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des parts à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.»

Ainsi, les parts sociales ainsi apportées correspondent en valeur au moins à EUR 6.802.654,20. Les apports équivalent donc à la valeur de 8.710 parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 1.000 chacune.

Les parts sociales et l'apport en numéraire ainsi apportés se trouvent donc à la libre disposition de la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire instrumentaire, qui en témoigne expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 20.498.000) représenté par vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (20.498) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.»

L'apport en nature consiste dans plus de 65% des actions d'une société constituée dans l'Union Européenne, et la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 70, case 12. – Reçu 19.076,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001026.3/230/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

MARS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 73.368.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1766 du 18 décembre 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(001029.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BALTIC ASSETS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.350.

In the year two thousand and three, on the nineteenth of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of BALTIC ASSETS S.A., R.C. Luxembourg N° B 53.350, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 13, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 106 of March 1, 1996.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary dated November 27, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at four-thirty p.m., Mr Stéphane Das, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prosper, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the two million four hundred and twenty-four thousand (2,424,000) shares of a par value of one point twenty-five (1.25) Pounds Sterling each, representing the total capital of three million and thirty thousand (3,030,000.-) Pounds Sterling are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, herein-after reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Reduction of the share capital of the Company by GBP 2,980,000.- to bring it from its present amount of GBP 3,030,000.- down to GBP 50,000.- by the cancellation of 2,384,000 shares and by reimbursement of the amount of GBP 2,980,000.- to the present shareholders.

2. Subsequent amendment of the first sentence of Article 5.2 of the Articles of Incorporation of the Company.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The share capital of the Company is reduced by GBP 2,980,000.- so as to bring it from its present amount of GBP 3,030,000.- down to GBP 50,000.- by the cancellation of 2,384,000 shares and by reimbursement of the amount of GBP 2,980,000.- to the present shareholders pro rata to their participation in the Company.

The present capital reduction is governed by article 69 (2) of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the first sentence of Article 5.2 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«5.2, first sentence: The Corporation has an issued capital of fifty thousand Pounds Sterling (GBP 50,000.-) divided into forty thousand (40,000) ordinary shares of one point twenty-five Pounds Sterling (GBP 1.25) each all of which have been fully paid up.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de BALTIC ASSETS S.A., R.C. Luxembourg B N° 53.350, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 106 du 1^{er} mars 1996.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 novembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Stéphane Das, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux millions quatre cent vingt-quatre mille (2.424.000) actions d'une valeur nominale d'une virgule vingt-cinq livre Sterling, constituant l'intégralité du capital social de trois millions trente mille (3.030.000,-) livres Sterling, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence de GBP 2.980.000,- pour le ramener de son montant actuel de GBP 3.030.000,- à GBP 50.000,- par l'annulation de 2.384.000 actions et par remboursement du montant de GBP 2.980.000,- aux actionnaires actuels.

2. Modification subséquente de la première phrase de l'article 5.2 des statuts de la Société.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est réduit à concurrence de GBP 2.980.000,- pour le ramener de son montant actuel de GBP 3.030.000,- à GBP 50.000,- par l'annulation de 2.384.000 actions et par remboursement aux actionnaires actuels du montant de GBP 2.980.000,- au pro rata de leur participation dans la Société.

La présente réduction de capital est régie par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, la première phrase de l'article et 5.2 des statuts est modifiée pour avoir désormais la teneur suivante:

«5.2, première phrase: La Société a un capital émis de cinquante mille (50.000,-) livres Sterling, divisé en quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'une livre Sterling vingt-cinq pence (GBP 1,25) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Das, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 94, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001039.3/230/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BALTIC ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.350.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1784 du 19 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(001043.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

**TARN FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. TARN FINANCE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.840.

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de TARN FINANCE HOLDING S.A., R. C. Luxembourg B 17.840, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 octobre 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° 287 du 11 décembre 1980.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° 50 du 6 février 1991.

La séance est ouverte à midi vingt sous la présidence de Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Séverine Lambert, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars US chacune, constituant l'intégralité du capital social de cinq cent mille (500.000,-) dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en TARN FINANCE S.A.

2. Modification de l'objet social en celui d'une société de participations financières avec effet au 1^{er} janvier 2003.

3. Refonte complète des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de TARN FINANCE HOLDING S.A. en TARN FINANCE S.A.

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société holding en celui d'une société de participations financières avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Troisième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent, il est pareillement procédé à une refonte complète des statuts lesquels auront désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de TARN FINANCE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinq cent mille (500.000,-) dollars US (USD), divisé cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars US (USD) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La

signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de juin à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, S. Lambert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 70, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(001049.3/230/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

NAVIGATOR INVEST & TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 97.289.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900045.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

PIRAM-CO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 27.034.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(000838.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

AMIRO PACK BENELUX CORPORATION S.A., Société Anonyme sous droit étranger.

Siège social: L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 97.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900046.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

HOME CARE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 4.946.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900047.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 97.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

UNITED TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2B, route de Eselborn.

R. C. Diekirch B 86.956.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(900049.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2004.

EUCON INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wasserbillig.

R. C. Diekirch B 5.637.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001156.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

BUTTIK CADDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 14, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 34.596.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 12 décembre 2003, réf. DSO-AL00077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(000516.3/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

ENNEFIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 81.384.

Constituée pardevant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 8 mars 2001, acte publié au Mémorial C n° 942 du 31 octobre 2001, modifiée pardevant le même notaire en date du 20 novembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 667 du 30 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENNEFIN LUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000501.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

IMETEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 52.195.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 580 du 14 novembre 1995, modifié par-devant le même notaire en date du 10 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 241 du 30 mars 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n° 404 du 1^{er} juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMETEC GROUP S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000508.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

IMETEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 52.195.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 580 du 14 novembre 1995, modifié par-devant le même notaire en date du 10 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 241 du 30 mars 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n° 404 du 1^{er} juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMETEC GROUP S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000509.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

IMETEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 52.195.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 580 du 14 novembre 1995, modifié par-devant le même notaire en date du 10 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 241 du 30 mars 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n° 404 du 1^{er} juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMETEC GROUP S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000510.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

IMETEC GROUP S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 52.195.

Constitué par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 580 du 14 novembre 1995, modifié par-devant le même notaire en date du 10 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 241 du 30 mars 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 12 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n° 404 du 1^{er} juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMETEC GROUP S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000511.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

BARC FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 85.812.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 750 du 16 mai 2002, modifiée par-devant le même notaire, en date du 25 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 22 du 9 janvier 2003.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARC FINANCE, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000505.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

LAHYTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 18.435.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 1981, acte publié au Mémorial C n° 157 du 5 août 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 14 du 17 janvier 1985, le capital a été converti en euro par acte sous seing privé en date du 20 juin 2000, acte publié au Mémorial C n° 818 du 8 décembre 2000.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAHYTEX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000513.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

INTERFIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 77.376.

Constituée par-devant M^e Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 55 du 26 janvier 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(000544.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxemburg B 75.121.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 520 du 20 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 655 du 13 septembre 2000, modifiée en date du 22 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 725 du 5 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000506.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxemburg B 75.121.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 520 du 20 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 655 du 13 septembre 2000, modifiée en date du 22 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 725 du 5 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(000507.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

MENUISERIE NILLES & ARENS, SUCC. SCHEILZ JOEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7713 Welsdorf, 20, rue des Champs.

R. C. Luxemburg B 49.846.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 12 décembre 2003, réf. DSO-AL00075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(000517.3/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

JETCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 132, rue de Hollerich.

R. C. Luxemburg B 49.339.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 2 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 83 du 1^{er} mars 1999, modifié par-devant M^e Jean Seckler, en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C n° 227 du 1^{er} avril 1999. Le capital a été converti en EUR en date du 17 septembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 396 du 12 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JETCOM, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(000542.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

CODEXIL S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-2019 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 48.199.

Le bilan et annexes au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00096, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Signature.

(000818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.

CODEXIL S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 48.199.

Constituée le 11 juillet 1994, par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 445 du 9 novembre 1994; et mise en liquidation volontaire le 22 août 2002, par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1563 du 30 octobre 2002.

Bilan au 30 juin 2003

<i>Actif</i>	2002	2003
<i>Actif immobilisé</i>		
Participations.....	7.449,60 EUR	0,- EUR
<i>Actif circulant</i>		
Avoirs en banques.....	0,- EUR	
Perte de l'exercice.....	5.843,97 EUR	11.182,17 EUR
Total:.....	13.293,57 EUR	11.182,17 EUR
<i>Passif</i>	2002	2003
<i>Capitaux propres</i>		
Capital souscrit.....	30.986,70 EUR	30.986,70 EUR
Résultats reportés.....	- 46.809,86 EUR	- 52.653,83 EUR
<i>Dettes</i>		
Envers des établissements de crédit.....	90,07 EUR	221,54 EUR
Autres dettes.....	29.026,66 EUR	32.627,76 EUR
Total:.....	13.293,57 EUR	11.182,17 EUR

Compte de profits et pertes au 30 juin 2003

<i>Charges</i>	2002	2003
Intérêts et charges assimilés.....	5,48 EUR	112,17 EUR
Pertes sur immo. financières.....	0,- EUR	7.448,60 EUR
Autres charges.....	5.777,51 EUR	3.559,43 EUR
Autres impôts et taxes.....	60,98 EUR	61,97 EUR
Total:.....	5.843,97 EUR	11.182,17 EUR
<i>Produits</i>	2002	2003
Produits provenant de l'actif circulant		
Produits exceptionnels		
Perte de l'exercice.....	5.843,97 EUR	11.182,17 EUR
Total:.....	5.843,97 EUR	11.182,17 EUR

Le Liquidateur:

Maître Charles Duro, avocat de résidence à Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(000813.3//43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2004.